



# QUANTUM

## CONGÉDIEMENT

La référence 

### CONTENU

Quantum – Congédiement est une collection organisée de fiches de décisions de tribunaux québécois accordant des indemnités de perte d'emploi ou tenant lieu de délai de congé en vertu des lois suivantes<sup>1</sup> : la *Loi sur les normes du travail*, la *Loi sur les cités et villes*, le *Code municipal* et le *Code civil du Québec*.

L'outil répertorie aussi une sélection éditoriale de jugements entre autres, cités dans l'ouvrage « Le congédiement en droit québécois en matière de contrat individuel de travail », 3<sup>e</sup> édition, George Audet, Robert Bonhomme, Clément Gascon et Myriane Le François, publié aux Éditions Yvon Blais<sup>2</sup>.

Quantum – Congédiement regroupe les fiches selon une classification éditoriale intuitive des termes utilisés dans une recherche traditionnelle (type d'emploi, nombre d'années à l'emploi, âge, type de recours, etc.).

1. Couverture continue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

2. Sélection éditoriale de jugements antérieurs à 2003 : depuis 1994 pour le *Code civil du Québec* et de 2000 à 2002 pour la *Loi sur les normes du travail*, la *Loi sur les cités et villes* et le *Code municipal*.

Le développement de ce produit s'est fait en collaboration avec M<sup>es</sup> Robert Bonhomme et Myriane Le François, associés de BLG.



**BLG**  
Borden Ladner Gervais

### FONCTIONNALITÉS

#### Écran de recherche

Recherchez à l'aide des boîtes à cocher plutôt que par mots clés. L'équipe de juristes des Éditions Yvon Blais, en collaboration avec M<sup>es</sup> Robert Bonhomme et Myriane Le François, a créé ces catégories afin d'inclure l'ensemble des concepts pertinents applicables à la recherche de décisions en matière de congédiement.

En plus des critères fondamentaux tels que les noms des parties, l'instance, le décideur, la référence et la date, vous pouvez rechercher des décisions en fonction des éléments suivants :

- Catégorie d'emploi
- Indemnité (loi)
- Durée de service
- Indemnité (délai)
- Âge
- Indemnité (dommages moraux et punitifs)

Vous pouvez également effectuer une recherche textuelle, ou combiner la recherche par mots clés et la recherche thématique.

#### AVANT

((« délai de congé « OU « congédiement sans cause juste « OU congédiement OU ((wrongful OU abusive OU unjust) /2 (dismissal OU termination))) ET (((vendeur OU représentant OU agent OU courtier) /2 assurance) OU ((broker OU adjustor OU representative) /2 insurance)) ET (((dommages /2 (moraux OU punitifs OU exemplaires)) OU (moral OU punitive OU exemplary /2 damages) OU (stress OU anxiété OU anxiety OU humiliation OU inconfortables OU inconvenience))))

#### APRÈS



## Liste des résultats

Obtenez uniquement les décisions pour lesquelles un quantum est évalué ou accordé. La distribution ordonnée des éléments de la décision, présentée sous forme d'énumération, vous permet d'examiner et de comparer les résultats nettement plus rapidement qu'avec tout autre service de recherche en ligne.

Les résultats sont classés, entre autres, par ordre décroissant de la valeur de l'indemnité accordée au salarié. Vous pouvez aussi trier les résultats par ordre chronologique inversé, selon l'instance ou selon la durée du délai accordé.

Vous bénéficiez également des fonctionnalités *Recherches sauvegardées* et *Alerte Primeur* vous signalant le dépôt de toute nouvelle fiche dans la base Quantum – Congédiement.

Utilisez les facettes (ci-dessous) afin d'identifier et réduire le nombre de jugements pour conserver uniquement ceux qui s'apparentent à votre dossier.

Indemnité (Délai)	Date	Instance
Catégorie d'emploi	Durée de service	Âge
Décideur		

## Exemple de présentation des résultats de recherche :

### H Structures Lamerain inc. c. Meloche, 16 mars 2015 (C.A.)

**Référence(s)** : EYB 2015-249364, 2015 QCCA 476, J.E. 2015-562, D.T.E. 2015T-226

[Fiche quantum – Congédiement](#)

CATÉGORIE D'EMPLOI : Cadres supérieurs

POSTE : Président, directeur général d'une usine de fabrication de structures d'acier

ÂGE : 46

DURÉE DE SERVICE : 27 ans

Délai de congé raisonnable (C.c.Q.) : 18 mois

Congédiement sans cause juste et suffisante (128 LNT) : -

Indemnité en vertu de la *Loi sur les cités et villes* ou du *Code municipal* : -

Indemnité pour dommages moraux et punitifs : 25 000,00 \$

### H Notre-Dame-de-Lourdes (Municipalité) c. Québec (Commission des relations du travail), 10 janvier 2006, (C.S.)

**Référence(s)** : EYB 2006-99755, [2006] R.J.D.T. 628, 2006 QCCS 46, J.E. 2006-246

[Fiche quantum – Congédiement](#)

CATÉGORIE D'EMPLOI : Cadres supérieurs

POSTE : Secrétaire-trésorier d'une municipalité

ÂGE : 51

DURÉE DE SERVICE : 27 ans

Délai de congé raisonnable (C.c.Q.) : -

Congédiement sans cause juste et suffisante (128 LNT) : -

Indemnité en vertu de la *Loi sur les cités et villes* ou du *Code municipal* : 2 ans

Indemnité pour dommages moraux et punitifs : 55 000,00 \$

### H IBM Canada ltée c. C. (D.), 7 juillet 2015, (C.A.)

**Référence(s)** : EYB 2014 QCCA 1320, J.E. 2014-1301, D.T.E. 2014T-496

[Fiche quantum – Congédiement](#)

CATÉGORIE D'EMPLOI : Cadres intermédiaires

POSTE : Directeur en chef - prestation des services; secteur services financiers

ÂGE : 51

DURÉE DE SERVICE : 12 ans et 6 mois

Délai de congé raisonnable (C.c.Q.) : 24 mois

Congédiement sans cause juste et suffisante (128 LNT) : -

Indemnité en vertu de la *Loi sur les cités et villes* ou du *Code municipal* : -

Indemnité pour dommages moraux et punitifs : 60 000,00 \$

## Fiche quantum

L'équipe de juristes des Éditions Yvon Blais a rédigé pour vous ces aide-mémoires, support précieux pour une méthodologie de travail organisée. La fiche quantum rassemble et structure l'ensemble des faits de la cause reliés à l'indemnité de congédiement du salarié. Elles contiennent aussi les hyperliens vers le jugement en texte intégral, le résumé classique, l'historique, les références citant et les références citées de la décision.

H Edgar inc. c. Massicotte  
28 mai 2015, Cour d'appel  
EYB 2015-252926 (approx. 4 page(s))

EYB2015-252926 - Fiche quantum - Congédiement

Cour d'appel

*Edgar inc. c. Massicotte*  
200-09-008327-147 (approx. 4 page(s))  
28 mai 2015

Décideur(s)  
Doyon, François; Levesque, Jacques J.; Schragar, Mark

Procureur(s)  
Me Charles Laflamme, pour la partie appelante; Me Louisa Lakeb, pour la partie intimée

Indexation

TRAVAIL; CONTRAT DE TRAVAIL; CONGÉDIEMENT; MOTIFS; MOTIF SÉRIEUX; PROCÉDURE CIVILE; APPEL; absence d'une erreur manifeste et dominante de la part de la juge de première instance; octroi d'une indemnité tenant lieu de délai de congé; vice-présidente et directrice générale d'une entreprise de traduction; congédiement pendant une absence pour cause de maladie; absence de motifs sérieux de congédiement; congédiement illégal; DÉLAI DE CONGÉ; délai de congé raisonnable fixé à huit mois; absence d'une erreur révisable; indemnité calculée sur la base du salaire annuel que gagnait la salariée avant sa rétrogradation annoncée la veille de son arrêt de travail; absence de preuve quant à la date de prise d'effet de cette rétrogradation; salariée non avisée des motifs de sa rétrogradation; ABUS DE DROIT; juge bien fondée à conclure à un abus de droit de la part de l'employeur dans sa manière de congédier la salariée; maintien de la condamnation de l'employeur à payer à la salariée des dommages moraux de 10 000 \$.

Employeur(s) : Edgard inc.

Nom du salarié 1 : Éliane Massicotte  
Plafond accordé : Non  
Catégorie d'emploi : Cadres supérieurs  
Poste au moment du congédiement : Vice-présidente et directrice générale d'une entreprise de traduction  
Durée de service : 3 ans et 3 mois  
Âge : -  
Rémunération globale au moment du congédiement : 75 000 \$

INDEMNISATION  
DÉTAILS

Délai de congé raisonnable (C.c.Q.) :

8 mois \*

Congédiement sans cause juste et suffisante (128 LNT) : -

Indemnité en vertu de la *Loi sur les cités et villes* ou du *Code municipal* : -

Dommages moraux et punitifs :

Dommages moraux pour abus de droit. Confirmé par la Cour d'appel  
10 000,00 \$

Autres indemnités : -

\*Une partie des prestations d'assurance invalidité reçues par la salariée pendant le délai de congé est déduite de l'indemnité accordée. Confirmé par la Cour d'appel

# QUANTU CONGÉDIEMENT

Une exclusivité **La référence**  

L'outil Quantum – Congédiement est disponible sur La référence, le service de recherche en ligne des Éditions Yvon Blais. La référence vous offre des solutions technologiques innovantes vous permettant de prospérer au sein d'une industrie juridique instable.

[Essayez La référence gratuitement >>](#)

Informez-vous au sujet des autres produits Quantum, tous disponibles sur La référence.

 QUANTU   
PRÉJUDICE CORPOREL

 QUANTU   
DIFFAMATION

 QUANTU   
VICES CACHÉS

 1 800 363-3047

 [www.decouvrezlareference.com](http://www.decouvrezlareference.com)



THOMSON REUTERS®